

■ **Hoti SàRL**, à Avry, CH-217-0140512-7, entreprise d'un Garage et atelier de Carrosserie, dépannage, récupération de voitures. (FOSC du 21.05.2002, p. 4). Statuts modifiés le 23.06.2009. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. La clause concernant l'apport en nature du 25.05.1998 est abrogée. Hoti Avdurahim et Hoti Naim ne sont plus associés suite à la cession de leur part de CHF 8'000.— et de CHF 16'000.— à Hoti Dalip, associé gérant inscrit, dont la part de CHF 18'000.— passe à CHF 42'000.—. Division de la part de l'associé Hoti Dalip de CHF 42'000.— en 42 parts de CHF 1'000.—. La signature des associés Hoti Avdurahim et Hoti Naim est radiée. Selon déclaration du 23.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier no 3971 du 30.07.2009 / CH-217.0.140.512-7 / 05179416